

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2015-07

REUNION DU 11 DECEMBRE 2015

OBJET : BATIMENTS COMMUNAUX, GROS TRAVAUX DE REPARATION, TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX, PROGRAMME 2016.

Il est nécessaire, pour satisfaire aux obligations de mise en accessibilité, de réaliser des travaux sur les bâtiments :

➔ de la mairie : accès à la bibliothèque, à la salle du conseil municipal : changement des portes d'entrée, aménagement de l'espace sanitaire : WC Personnes à Mobilité Réduite et lavabo,

➔ du groupe scolaire : changement des portes d'entrée.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 17 642,68 € HT soit 21 171,22 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention au taux de 30% du montant hors taxe de la dépense.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE.

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser en 2016 des travaux sur le bâtiment de la salle polyvalente : création d'un WC pour personnes à mobilité réduite, isolation par l'extérieur et modification partielle des façades.

Le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre du projet à l'entreprise A.C.A. ARCHITECTES ET ASSOCIES, dont la proposition fixe le montant des honoraires comme indiqué ci-dessous :

Mission de base : 10,00% du montant total hors taxe estimatif des travaux, soit 8 600,00 € HT,

Mission complémentaire :

Mission complémentaire RELEVE : forfait 1 000 € HT

Mission complémentaire THERMIQUE : forfait 900 € HT.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE, CHOIX DU COORDONNATEUR DE CHANTIER EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE.

Le Conseil Municipal a décidé de confier à l'entreprise EURL GALLETTI la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé des travaux d'aménagement de la salle polyvalente pour un montant de 792,00 € HT soit 950,40 € TTC.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE, ATTRIBUTION DU MARCHE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE.

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'exécution des missions de contrôle technique au cabinet APAVE pour un montant de 1 580,00 € HT soit 1 896,00 TTC.

OBJET : UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE à utiliser en vue d'y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m², pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

OBJET : CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET PLUSIEURS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU PUY-DE-DÔME ET DE L'ALLIER POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE CAPTURE, TRANSPORT D'ANIMAUX ET DE FOURRIÈRE ANIMALE.

Afin d'optimiser les dépenses liées à la capture, au transport des animaux errants ainsi qu'à la gestion de la fourrière animale, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes.

L'estimation annuelle de la prestation s'établit à 0,80 € HT par habitant.

OBJET : BUDGET, DECISIONS MODIFICATIVES.

Le Conseil Municipal a approuvé les virements de crédit proposés.

OBJET : AIDE A L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR ».

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une aide d'un montant de 300 euros aux « Restos du Cœur » sous la forme d'un bon d'achat.

OBJET : ENTRETIEN PROFESSIONNEL, DETERMINATION DES CRITERES D'EVALUATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DS AGENTS.

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des agents et de fixer les critères à partir desquels les résultats professionnels seront appréciés.

Le Conseil Municipal communique

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées jusqu'au 31 décembre 2015.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire. Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral :

- avoir son domicile sur la commune,
- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE, SBA.

D'ici à fin décembre 2015, une opération d'identification des bacs non pucés sera déployée sur toutes les communes du SBA, lors des tournées de collecte.

Comment ça fonctionne ? Lors des tournées de collecte, les agents déposeront un document d'information en forme de cintre sur les bacs des usagers, qui ne sont pas équipés de puces électroniques. Les usagers sont alors invités à contacter le SBA pour convenir d'un rendez-vous avec un ambassadeur.

Les cintres sont déposés lors de chaque tournée, pendant au minimum 4 semaines pour toucher un maximum de foyers. En 2016, les bacs non pucés ne seront plus systématiquement collectés. Dès 2017, dans le cadre du passage à la redevance incitative, aucun bac non pucé ne sera collecté.

Pourquoi cette opération ? Depuis 2013, le SBA va à la rencontre de tous les foyers, dans le cadre de la Redevance Incitative. Les bacs individuels ont été équipés de puces électroniques permettant de comptabiliser les apports de chacun. A compter de 2016, les apports des usagers seront comptabilisés. Une facture à blanc sera adressée à tous les foyers, récapitulant l'utilisation du service de collecte à partir des données des puces électroniques. Avec la facture à blanc, l'utilisateur pourra mesurer sa production de déchets et l'adapter pour maîtriser sa facture.

Contact SBA : 04 73 64 74 44 du lundi au vendredi de 8 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 19 H, le samedi de 9 H à 12 H.

CALENDRIER DES COLLECTES DU SBA. Ce document sera en ligne sur le site internet www.sba63.fr.

PASSAGE DE LA TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE(TNT) A LA HAUTE DEFINITION. **Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre, TNT, passe à la haute définition, (HD).**

☞ **Qui est concerné ?** Tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau. Les téléspectateurs recevant les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ne sont pas concernés. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

☞ **Comment vérifier son équipement ?**

Un test simple existe: si vous visualisez le logo « arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57, votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD ; dans le cas contraire, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper.

☞ **Que faut-il faire? S'équiper avant le 5 avril 2016.** Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25- 30 euros.

Le 5 avril 2016, il faudra procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Les informations sont mises à disposition sur le site www.recevoirlatnt.fr et au centre d'appel au 09 70 81 88 18 (prix d'un appel local).

REPAS DE NOËL DES « ANCIENS ».

Le repas des « anciens », habitants de Bort l'Etang âgés d'au moins 60 ans en 2016, aura lieu le **DIMANCHE 10 JANVIER 2016 à 12 heures, à la salle des fêtes.**

Les invitations seront distribuées avant Noël.

Merci aux éventuels « oubliés » de bien vouloir nous pardonner et de prendre contact avec la mairie : TEL : 04 73 68 30 76.

MESSAGE DE LA GENDARMERIE.

Les bijoux et valeurs ne doivent pas être stockés dans les chambres et les salles de bains.

INFORMATIONS DIVERSES

REGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES, 6, AVENUE DE LA GARE, 63160 BILLOM.

La régie de territoire développe un nouveau service aux particuliers : **l'entretien et le nettoyage des tombes, cavurnes et columbariums.**

- Entretien de la sépulture y compris le nettoyage de l'ensemble des plaques et accessoires funéraires,

- Désherbage du monument,
- Dossier de prestation comprenant les photos avant et après intervention,
- Signalement de toute dégradation constatée,
- Fleurissement à la demande.

Contact : regieterritoire63@gmail.com, téléphone : 04 73 84 78 30

LES RESTOS DU CŒUR.

Afin de venir en aide aux plus démunis dans un contexte de plus en plus difficile - et qui, malheureusement, touche de plus en plus de personnes, retraités, agriculteurs et aussi salariés - nous vous informons que l'Antenne des Restos du Cœur de LEZOUX a ouvert ses portes le Mardi 1er décembre 2015 à 14 heures.

Pendant la campagne d'hiver, nous accueillerons les personnes qui sont dans une situation précaire, les mardis et vendredis de 14 h à 17 h, afin de leur venir en aide par une distribution de colis alimentaires.

Les Restos du cœur vous accueillent avec plaisir, confidentialité et beaucoup de convivialité. Nous savons qu'il est parfois difficile de franchir le seuil de la porte des restos. Cependant, n'hésitez pas, les bénévoles seront là pour vous accompagner et vous guider.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, prendre contact par téléphone avec la Responsable du Centre de LEZOUX qui se mettra à votre disposition, vous écouterait et vous donnera tous les renseignements que vous souhaitez obtenir et cela dans la plus grande discrétion et confidentialité.

Les Restos du Cœur - Antenne de Lezoux -1, rue Georges Clemenceau -63190 LEZOUX - 06 62 15 30 63.

CINEMA SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG:

MERCREDI 13 JANVIER 2016, 20 H 30 : BELLE & SÉBASTIEN L'AVENTURE CONTINUE...

Genre : Aventure, Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier, Thierry Neuvic.

Septembre 1945. Sébastien a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion. Tout le village a perdu espoir sauf César, le grand-père de Sébastien. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais...

CINEMA SALLE DES FETES DE SAINT JEAN D'HEURS.

VENDREDI 22 JANVIER 2016, 20 H 30 : LOLO

Genre : Comédie, Avec Dany Boon, Julie Delpy, Vincent Lacoste, Karin Viard...

En thalasso à Biarritz avec sa meilleure amie, Violette, quadra parisienne travaillant dans la mode, rencontre un modeste informaticien fraîchement divorcé. Après des années de solitude, elle se laisse séduire. Il la rejoint à Paris, tentant de s'adapter au microcosme parisien dans lequel elle évolue. Mais c'est sans compter sur la présence de Lolo, le fils chéri de Violette, prêt à tout pour détruire le couple naissant et conserver sa place de favori.

CONCOURS DE BELOTE DE L'AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG.

L'amicale laïque de Bort l'Étang organise son concours de belote le

SAMEDI 9 JANVIER 2016 à 20 H 00 à la salle des fêtes, 4 parties de 12 donnes.

1^{er} lot : 2 quarts arrière de cochon ; 2^{ème} lot : 2 jambons ; 3^{ème} lot : 2 épaules.

Un lot à chaque participant, et un lot à la meilleure équipe féminine.

VENEZ NOMBREUX !

Bonnes fêtes de fin d'année !